



# LA PREMIERE COMPAGNIE DES ARCHERS VIERZONNAIS

Vous invite au

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU CHER



Agrément FFTA  
0418019

**De tir en salle le 28 et 29 Janvier 2023**

Si le protocole sanitaire en vigueur à la date de la compétition le permet

Gymnase Fernand Léger rue Jules Guesde 18100 Vierzon 47°13'50.9"N 2°02'26.1"E

	SAMEDI	Dimanche matin
Greffe	8h00	8h00
Flèches d'essais	8h30	8h30
Début des tirs	9h00	9h00

Blasons tri-spots pour toutes les catégories selon le règlement FFTA

PREINSCRIPTION avec chèque obligatoire.

Pour être préinscrit il faut avoir réalisé 3 scores minimum le 22 janvier.

Préinscription jusqu'au 24 janvier et le 26 janvier pour le règlement.

Pour les archers dont le club paie l'engagement le signaler sur l'inscription.

**Vous pouvez connaître le quota des Archers sélectionnés par catégorie et votre classement connectez-vous sur le site du Comité**

<https://www.cd18tiralarc.fr/les-essentiels/championnats-du-cher-2023>

Arbitrage : Arbitres du département.

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie

Engagements : Jeunes jusqu'à U21 7 €00, adultes 10€00. Règlement : A 1ère CAV

Votre règlement à l'adresse suivante :

Patrice LABAUDINIÈRE 24 chemin de L'Abricot 18100 Vierzon

Ou par virement RF76 1480 6180 0064 7081 2000 073

Inscriptions : par Mail : [plabaudiniere@gmail.com](mailto:plabaudiniere@gmail.com) (une confirmation sera donné) ou par téléphone au 06-72-82-75-03 de 18h00 à 21h30 maxi

**Buvette sur place**

